

# Questions à poser à la prochaine séance du conseil

Le 11 mai prochain 17h30

Si le sujet de l'infrastructure est sur l'ordre du jour on peut poser les questions sinon seulement à la fin de la séance.

5 personnes = 5 questions

Une question = une idée

Il s'agit de passer de "argumentaire" à une "pression citoyenne structurée"

Choisissez une question à poser

## 1. Budget (clé – à poser en premier)

**Quel budget concret sera alloué, dans le PTI de juin, à l'asphaltage des rues en gravier ?** « Nous ne demandons pas un projet majeur, mais d'amorcer dès cette année un rattrapage structuré : 2 rues, avec un plan clair pour la suite. »

## 2. Engagement concret

**Dans la mesure du possible, pourriez-vous nous indiquer si un mandat d'ingénierie pour l'asphaltage et la mise aux normes de 2 rues en gravier est prévu ou envisagé pour 2026–2027 ?**

## 3. Critères (très stratégique)

**Quels critères utilisez-vous pour prioriser les rues en gravier, et allez-vous les ajuster pour refléter l'achalandage réel ?**

## 4. Rattrapage

**Est-ce que vous pourriez nous dire comment vous envisagez rattraper le retard pour l'asphaltage aux normes, des rues en gravier, et si c'est une priorité pour vous ? Quand prévoyez vous le faire. Plus on attend plus les coûts augmentent.**

## 5. Vision

**Quelle est votre vision sur 4 ans pour compléter le réseau routier des rues en gravier pleinement habitées et mettre à fin à l'iniquité dans les services routiers. Nous payons tous les mêmes taxes ?**

**OPTION (1 question “pression”)**

à poser seulement si le ton le permet

**6. Pourriez-vous nous éclairer sur les raisons pour lesquelles la mise aux normes des routes n’a pas évolué au même rythme que la hausse des revenus et de l’accroissement de la population \$700 000 en frais de mutation en 2026 soit une augmentation de 30%?**

Comité de réflexion citoyenne